



DECLARATION MBV (MASSE BRUTE VERIFIEE)

| | |
|---|---|
| Nom du chargeur: Adresse: Contact MBV autorisé: | Date de soumission: Signature de la personne autorisée par le chargeur: Tél: Fax: Email: |
| Référence de réservation OPDR: | |
| Numéro du conteneur: | MBV en KG (kilogrammes): |
| <p>La personne, dûment habilitée par le chargeur (dont le nom et la signature figure sur la déclaration), atteste par la présente que, les détails du chargement mentionnés ci-dessus ont été soigneusement vérifiés et correspondent aux exigences de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) et aux réglementations de l'Etat du port de chargement. Cette déclaration de Masse Brute Vérifiée précise la quantité de MBV par conteneur (en cas de conteneur complet) ou par chargement (en cas de conteneur de groupage). Toute modification et / ou correction des poids vérifiés doit être communiquée et soumise immédiatement au département responsable de OPDR.</p> <p>Nous confirmons qu'une déclaration MBV manquante, incorrecte et / ou soumise tardivement pourrait entraîner un refus du chargement à bord et pourrait causer un délai dans le planning original du navire. Tout coût éventuel, en conséquence du retard à la suite du non-embarquement, doit être supporté par la partie déclarante de la MBV (comme signé ci-dessus).</p> | |